

🏠 (/) RÉGIONS (/ARTICLES/REGIONS/)

DISTRICT DE NYON (/ARTICLES/REGIONS/DISTRICT-DE-NYON/)



🕒 25.09.2015, 00:01

Les tendances politiques pranginoises se dessinent

🔊 Réagir à cet article

PAR VDU

POLITIQUE - Les Pranginois devront choisir entre deux partis villageois.

L'horizon politique pranginois évolue et voit la création de deux partis politiques villageois. Depuis l'entrée en vigueur du nouveau règlement du Conseil communal ce printemps, les électeurs savent que leur prochain délibérant sera élu au scrutin proportionnel.

Pour répondre à cette condition, imposée par le nombre d'habitants, des citoyens se sont réunis pour former deux groupes: l'Entente pranginoise (EP) et L'Alliance libérale de Prangins (ALP). Si le second, dont les status seront officialisés mardi, se placera sur la droite de l'échiquier politique, le premier se veut un mélange d'opinions et de tendances, proche de l'actuel Conseil.

«Certaines personnes ne veulent pas donner d'avis et d'autres ne se seraient pas représentés s'ils avaient du choisir un camp. Nous sommes de ce fait un peu apolitiques», précise Claude Perret, président de l'EP. Nous souhaiterions qu'il y ait une liste de gauche qui sorte du bois; ça assurerait un débat sain et stimulant.»

Municipalité apolitique?

Les deux nouvelles entités ont toutes deux à cœur de défendre le village et le concèdent volontiers, les divergences entre elles ne sont pas criantes. Elles devraient également encourager les conseillers à s'impliquer davantage dans les débats et présenter un plus grand nombre de postulats, d'interpellations et de motions. «Ce n'est pas parce qu'il y aura deux groupes qu'on ne se parlera pas, au contraire! Ça changera le mode de fonctionnement du Conseil. Il y aura certainement quelques divergences, mais je pense que ça enrichira les débats», anticipe Jacques Auberson, actuel président du futur parti de droite.

Outre une large présence au Conseil, ces nouvelles couleurs comptent aussi briguer les places au sein de l'exécutif qui leur assureraient une meilleure assise décisionnelle.

«Les municipaux ne sont pas obligés de faire partie d'une liste, rappelle le syndic François Bryand, candidat à sa succession. Ça pourrait être bien de se profiler d'un côté ou de l'autre, mais c'est peut-être mieux de représenter tout le monde. Tout est encore ouvert.»VDU

🗨️ Publier un commentaire

Les commentaires sont modérés avant publication, nous vous remercions pour votre compréhension.

[Consulter la charte des commentaires \(/pages/charte-pour-les-commentaires-416418\)](#)

Votre pseudo

Votre commentaire

0/500

Envoyer

📹 WEBCAM (/WEBCAMS/)



(/webcams/)

Retrouvez toutes les webcams de votre région !

📄 ABONNEZ-VOUS (/PAGES/L-ACTUALITE-DE-REFEREN-CE-PARTOUT-TOUT-LE-TEMPS-AVEC-UN-ABONNEMENT-EN-ILLIMITE-420385)



(/pages/l-actualite-de-referen- ce-partout-tout-le-temps-avec-un-abonnem-ent-en-illimite-420385)

L'actualité de référence, partout, tout le temps, avec un abonnement en illimité.

Bienvenue GEORGES BINZ

👤 Mon espace client (<http://espaceclient.lacote.ch>)

👤 Mes avantages abo+ (/aboplus/)

🔌 Déconnexion (/private/dlconnect)

La Côte NYON

Tel: 02 85 21 26 - www.cml.com.ch

📊 SONDAGES (/SONDAGES/)



(/sondages/)

Donnez-nous votre point de vue sur l'actualité

📄 E-PAPER



(<http://www.lenouvelliste.ch/epaper>)

Service abonné (<http://www.lenouvelliste.ch/epaper>)

En tant qu'abonné vous avez la possibilité de consulter nos éditions E-Paper enrichies, nos magazines.

🕒 02.06.2015

Journal numérique